

# Engagements groupés saison 2010

NOM : ..... Prénom : .....

Catégorie : ..... ASK .....

N° de course : ..... N° de transpondeur : .....

## JOINDRE :

1 COURSE :	1 chèque de 100 €
3 COURSES :	3 chèques de 90 €
5 COURSES :	5 chèques de 80 €

## DATES CHOISIES :

J 1	20-21 mars	circuit de MERIGNAC (33)
J 2	10-11 avril	circuit de LAYRAC (47)
J 3	8-9 mai	circuit de MURET (31)
J 4	19-20 juin	circuit de LAYRAC (47)
J 5	4 - 5 septembre	circuit de LAYRAC (47)
J 6	2 - 3 octobre	circuit de ESCOURCE (40)
J 7	30-31 octobre	circuit de MERIGNAC (33)

## PRECISIONS :

- les chèques doivent être établis à l'ordre de la CRK Aquitaine
- au dos de chaque chèque préciser : J1, J2, ... etc
- les chèques ne seront encaissés qu'après la course correspondante
- en cas d'annulation ou de modification d'une date de course par l'organisateur, le pilote aura la possibilité de récupérer son chèque ou de choisir une autre course à venir
- le pilote engagé sur une course et ne pouvant y participer aura la possibilité, s'il informe l'organisateur le samedi avant la course, de pouvoir choisir une autre date. Cette mesure n'est pas valable pour la finale du championnat Atlantique.
- le montant par course correspond aux essais libres du samedi et à la course du dimanche
- en cours de saison, le pilote ayant choisi un engagement groupé pourra effectuer d'autres courses au tarif de son premier engagement (exemple : engagement groupé pour 3 courses = 3 x 90 € - 4<sup>me</sup> course : engagement 90 €)

## ADRESSER :

La présente feuille et les chèques doivent être adressés un mois avant la date de la première course choisie à :

Odette DEJUNIAT Les Petits Bruts 24750 TRELISSAC - 05 53 09 71 31